

Publier chez des éditeurs prédateurs Où en est le Cirad ?

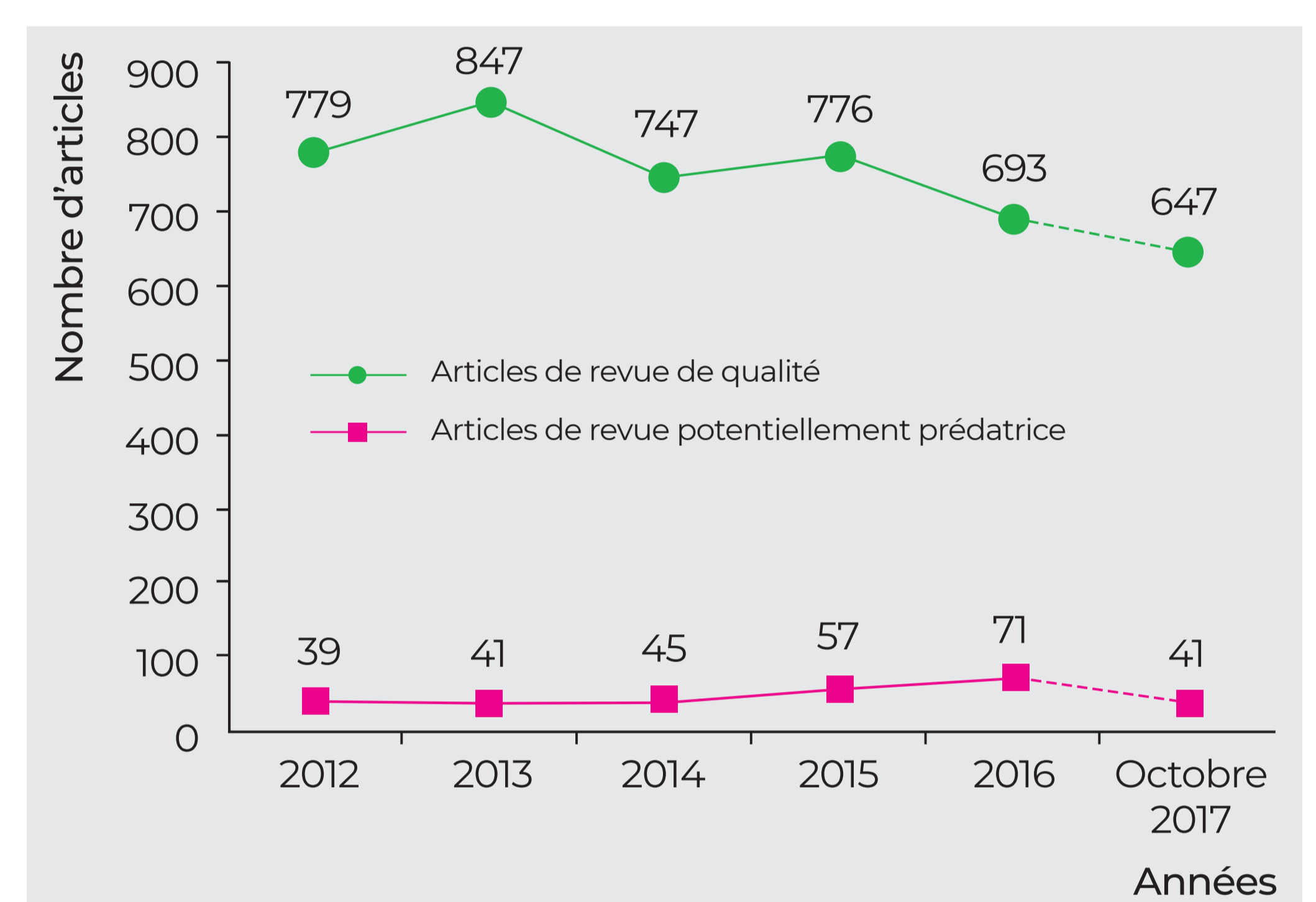
Analyse des articles publiés
de 2012 à 2017

Les chercheurs du Cirad publient-ils chez des éditeurs potentiellement prédateurs ? La Délégation à l'information scientifique et technique a mené une étude sur la période janvier 2012-octobre 2017.

L'objectif est d'alimenter la réflexion collective sur des pratiques de publication qui peuvent être dommageables pour les chercheurs et leurs institutions.

Un nombre d'articles en augmentation

294 articles ont été publiés chez des éditeurs prédateurs de 2012 à octobre 2017. La proportion atteint **9 %** des articles du Cirad en 2016.



Des revues entrées dans les habitudes de publication ?

118 revues d'éditeurs prédateurs ont publié des articles du Cirad de 2012 à 2017 (9 % des revues dans lesquelles le Cirad a publié), mais quelques revues semblent être entrées dans les habitudes de publication.

Des auteurs d'un seul article

343 auteurs (23 % des auteurs du Cirad) ont publié dans une revue prédatrice entre 2012 et 2017.

61 % d'entre eux n'y ont publié qu'une seule fois.

Les doctorants sont auteurs de **15 %** des articles (13 % pour les revues de qualité).

99 chercheurs ont participé aux comités éditoriaux ou ont évalué des articles.

Affiliations et copublications : des disparités

Selon les unités de recherche, **0 à 19 %** des articles sont publiés dans des revues d'éditeur prédateur.

La publication chez des éditeurs prédateurs atteint **32 %** des articles copublicés avec certains partenaires du Sud.

À quel coût ?

Sur la base des frais de publication affichés par les revues, le coût des articles du Cirad publiés en 2016 chez des éditeurs prédateurs est estimé à **97 000 €**.

Méthodologie

Cette étude a été menée sur les articles publiés par le Cirad de janvier 2012 à octobre 2017. Les données sont issues de trois référentiels accessibles sur internet : *Stop Predatory Publishers* qui recense les éditeurs potentiellement prédateurs ; *Agritrop* qui recense les publications du Cirad ; *Où publier*, base de revues qui recense en interne la participation des chercheurs aux comités éditoriaux des revues et à l'évaluation des articles.

Référence de l'étude complète

Analyse des articles 2012-2017 du Cirad dans les revues publiées par des éditeurs potentiellement prédateurs. Chirouze E., Duchamp M.-C., Rawski C., Sauvajon C. 2018. Montpellier : CIRAD-DGDRS-DIST, 35 p. <https://agritrop.cirad.fr/587889/>